

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du 20 décembre 2024**

**Délibération CA\_20241220\_4**

**Marché n°2023-14-04 : EI ANDRIEUX CEDRIC, MMA lot n°4 - flotte véhicules et risques annexes du SDIS de l'Indre : avenant n°1 au marché**

**VOTE : adopté à l'unanimité**

**2 membre(s) étant absent(s)**

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le marché n°2023-14-04, lot n°4 concernant l'assurance flotte véhicules et risques annexes passé avec les sociétés EI ANDRIEUX CEDRIC et MMA ;

Vu le projet d'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2023-14-04 - lot n°4 ;

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 18 novembre 2024 ;

## **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2023-14-04, lot n°4 concernant l'assurance flotte véhicules et risques annexes passé avec les sociétés EI ANDRIEUX CEDRIC et MMA, est approuvé et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à le signer ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cet avenant.

**FLEURET Marc**